



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n°35 du 17 septembre 2020

SOMMAIRE

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

Diplôme de conservateur des bibliothèques conféré à des élèves de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
arrêté du 7-9-2020 (NOR : ESRS2023641A)

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

Diplôme de conservateur des bibliothèques conféré à des élèves de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

NOR : ESRS2023641A

arrêté du 7-9-2020

MESRI - DGESIP - DGRI A1-3

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 7 septembre 2020, le diplôme de conservateur des bibliothèques est conféré aux conservateurs stagiaires des bibliothèques de l'État, élèves de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques de la promotion DCB 28, dont les noms suivent :

- Nicolas Almimoff ;
- Isabelle Bizos ;
- François-Xavier Caillet ;
- Thomas Chauveau ;
- Sylvain Coindet ;
- Sophie Courtel ;
- Romane Coutanson ;
- Vincent de Lavenne ;
- Madame Dienaba Dia ;
- Amadeus Foulon ;
- Sarah Gauthé ;
- Cloé Jean ;
- Catherine Koehl ;
- Caroline Lamotte ;
- Madame Frédérique Laugrost ;
- Xavier Levoïn ;
- Cédric Mercier ;
- Madame Nola N'Diaye ;
- Nolwenn Pamart ;
- Chloé Perrot ;
- Elisabeth Sosson ;
- Mélanie Tardieu ;
- Antoine Tarrago ;
- Quentin Verwaerde ;
- Madame Camille Wolff.